

# LES TROPHÉES RÉNO COPRO' DE LA MÉTROPOLE AIX-MARSEILLE-PROVENCE

## Tutoriel de publication d'une étude de cas

Pour participer aux Trophées Réno Copro' de la Métropole Aix-Marseille-Provence, il vous suffit de référencer vos projets exemplaires de rénovation de copropriétés dans la base de données Bâtiments de Construction21 **avant le 15 novembre 2022**. Voir [le règlement du concours](#) pour les conditions de participation détaillées.

La base de données Bâtiments de Construction21 accueille tous types de bâtiments (publics ou privés, résidentiels, tertiaires, commerciaux, culturels, industriels, de santé...), dotés de bonnes performances environnementales.

**C'est à vous de rédiger les différents champs nécessaires pour décrire le projet, mais l'équipe Construction21 est là pour vous assister !** Lors de notre suivi régulier des études de cas publiées sur la plateforme, nous vous enverrons un mail pour prendre contact et offrir notre assistance. Pour toute question, contactez Mariette Guermonprez ([mariette.guermonprez@construction21.fr](mailto:mariette.guermonprez@construction21.fr)).

L'équipe Construction21 doit valider l'étude de cas avant qu'elle ne soit publiée, prévoyez donc quelques jours de latence entre la fin de la rédaction et la publication. Quand tous les champs obligatoires sont remplis, l'étude de cas passe automatiquement en « modération » (en attente de validation).

### 1. Créez votre compte ou connectez-vous sur construction21

Rendez-vous sur [la plateforme Construction21 France](#).

Cliquez sur « Se connecter » en haut à droite de l'écran ou [ici](#) pour créer directement votre compte.



Comme tout site, la plateforme est tributaire de la connexion internet qui peut être parfois limitée. Pensez donc à bien **enregistrer vos contributions sur votre ordinateur avant le référencement de votre projet** afin d'avoir une sauvegarde de vos données. De même, **enregistrez régulièrement** au fur et à mesure que vous complétez votre étude de cas.

## 2. Initialisez votre étude de cas

Avant de commencer votre étude de cas, assurez-vous d'avoir à votre disposition les **informations techniques et générales sur votre bâtiment**, par exemple : description du bâtiment, consommation énergétique, coûts...

Créez votre étude de cas bâtiment [ici](#) (ou entrez dans le menu **ETUDE DE CAS** « Ajoutez votre étude de cas – bâtiments »)



**Pour initialiser votre étude de cas, vous devez renseigner tous les champs obligatoires ci-dessous SANS EXCEPTION** (modifications ultérieures possibles). Une fois enregistrée, l'étude de cas est initiée et sauvee dans la base de données. Vous accédez alors aux onglets suivants.

**NB : les champs obligatoires sont indiqués en rouge. Vous ne pouvez enregistrer vos informations sans les avoir remplis.**

Les champs à compléter :

- Le nom du bâtiment : choisissez un nom qui permet de différencier le projet d'autres opérations similaires (par exemple : « Copropriété des Glycines »)
- Une photo du bâtiment fini
- Description : décrivez la démarche de rénovation suivie et les enjeux principaux des travaux. Inclure notamment la date de l'AG avec vote des travaux, la date de début des travaux, une description de la démarche de la copropriété, les commentaires du maître d'ouvrage sur la démarche travaux...
- L'année de construction du bâtiment initial
- L'année de livraison des travaux de rénovation
- Les tags : des mots clés qui décrivent le projet (ex : rénovation, énergie, photovoltaïque, ventilation...)
- La localisation : n'oubliez pas de cliquer sur « géolocaliser »
- Le type de bâtiment : sélectionner l'option « logement collectif > 50m » OU « logement collectif < 50m » (mètres de haut)
- Le type d'opération : sélectionner l'option « rénovation »



### ONGLET CONCOURS

Au bas du formulaire de création, vous trouverez 3 champs : ils sont à remplir si vous participez aux Trophées des Copros des Yvelines :

- Concours : sélectionner l'option « LES TROPHEES RENO COPRO' DE LA METROPOLE AIX-MARSEILLE-PROVENCE »
- Catégorie du concours : sélectionner l'option « no »
- Justifiez votre candidature : un court résumé ou une liste des points forts de la rénovation en fonction des critères d'évaluation (voir [page concours](#) ou [règlement](#))

Rédaction      Modération      Validé/En ligne

INITIALISATION   DESCRIPTION   INTERVENANTS   ENERGIE   ENR & SYSTEMES

ENVIRONNEMENT   SOLUTIONS   COÛTS   ENVIRONNEMENT URBAIN

PHOTOS/VIDÉOS

NOM DU BÂTIMENT: ?

PHOTO: ?

DESCRIPTION: ?

ANNÉE DE CONSTRUCTION:

ANNÉE DE LIVRAISON:

ADRESSE:      CODE POSTAL:

VILLE:      PAYS:

GÉOLOCALISATION:

📍 GÉOLOCALISER   ← Cliquez sur Géolocaliser

**Aide**  
 Effleurez l'icône en forme de point d'interrogation pour faire apparaître le détail du champ à renseigner.

**Photo**

- Cliquez sur parcourir
- Cliquez sur « Ajouter des fichiers à la bibliothèque »
- Choisissez un fichier et cliquez sur « Ajouter »

Cliquez sur la disquette pour enregistrer votre étude de cas. Et sur ☑ pour valider.

Description de votre projet.

En rouge = champ **obligatoire** à remplir avant d'enregistrer.

### 3. Renseignez les autres thèmes

Complétez l'étude de cas en remplissant les différents onglets au rythme qui vous convient. Vous pouvez sauvegarder à tout moment une fois que vous avez initialisé avec succès votre cas.



**Certains champs apparaissent en rouge** ; cela signifie qu'ils doivent être obligatoirement remplis pour valider l'étude de cas.

Pour renseigner les onglets :

- Cliquez sur l'onglet de votre choix (initialisation, description, intervenants, énergie, EnR & systèmes...). Saisissez les données en faisant **attention aux unités**.
- Enregistrez ces données (avec la disquette) **avant de passer à l'onglet suivant**. Une fois enregistrée, vous pouvez quitter l'étude de cas et y revenir plus tard.
- Une fois toutes les informations saisies dans les différents onglets, cliquez sur « **Publier** ».
- Votre étude de cas est alors envoyée en modération et sera visible sur le site une fois validée par l'équipe de modération Construction21.

**Création**

ETAT

Rédaction Modération Validé/En ligne

INITIALISATION DESCRIPTION **INTERVENANTS** ENERGIE ENR & SYSTÈMES

ENVIRONNEMENT SOLUTIONS COÛTS ENVIRONNEMENT URBAIN QEB

PHOTOS/VIDÉOS

MAÎTRE D'OUVRAGE: ?

NOM DE L'ENTREPRISE IMPLIQUÉE DANS LE PROJET DE CONSTRUCTION OU RÉNOVATION DU BÂTIMENT :

CONTACT : ?

Cliquez sur < pour revenir en arrière et > pour passer à l'onglet suivant.

#### Aide

Effleurez l'icône en forme de point d'interrogation pour faire apparaître le détail du champ à

#### 4. Complétez ou modifiez votre étude de cas

Pour ajouter de nouvelles informations ou pour modifier les contenus de votre étude de cas, deux possibilités s'offrent à vous :

- **Votre étude de cas est en ligne** : en étant connecté(e) sur votre compte, rendez-vous sur votre étude de cas (via un lien) et cliquez sur le bouton carré avec un crayon en haut à gauche.

**Surélévation à Malakoff**

par Caroline Courteau / 2021-11-08 00:00:00 / France / 561 / EN

**Extension**

Type de bâtiment : Logement collectif > 50m  
Année de construction : 1900  
Année de livraison : 2021  
Adresse : 98 rue Paul Vaillant Couturier 92240 MALAKOFF, France  
Zone climatique : [Cfb] Océanique hiver tempéré, été chaud, pas de saison sèche

Surface nette : 288 m<sup>2</sup> SHON RT  
Coût de construction : 610 000 €

- **Votre étude de cas est en cours de modération** : connectez-vous sur votre compte Construction21. Passez la souris sur votre avatar en haut à droite de l'écran et sélectionnez « Mes contributions ». Dans la liste de vos contributions, retrouvez votre étude de cas bâtiment et cliquez sur le bouton « Modifier » à droite de l'écran. Vous vous retrouvez sur l'interface d'édition.



Toute modification opérée sur une étude de cas déjà en ligne la renvoie automatiquement en modération. Elle ne sera donc plus visible par les autres utilisateurs jusqu'à ce que les modérateurs de Construction21 la valident à nouveau.

Une fois vos modifications faites, cliquez sur « **Enregistrer** », puis sur « **Publier** ».

#### 5. Informations à renseigner pour valider une étude de cas

Onglet description :

- La zone climatique : sélectionner l'option « [Cfb] Océanique hiver tempéré, été chaud, pas de saison sèche »
- La surface nette
- Le type de surface (i.e. la méthode de calcul utilisée)
- Le coût total de la rénovation
- Le nombre d'unités fonctionnelles (nombre de logement(s))
- L'étiquette énergétique
- Le cas échéant : Le ou les labels / certification obtenus après travaux : à sélectionner dans la liste déroulante

#### Onglet intervenants :

- Maître d'ouvrage : nom de la copropriété impliquée dans le projet de rénovation
- Maître d'œuvre
- Autres intervenants : spécifier tous les intervenants impliqués dans le projet

#### Onglet énergie :

- Consommation d'énergie primaire : après travaux
- Méthode de calcul
- Plus d'informations sur la consommation réelle et les performances : préciser la consommation d'énergie finale avant travaux, avec l'année de référence
- Consommation avant travaux : consommation en énergie primaire pour l'immeuble dans son intégralité et pour une année avant sa rénovation
- Consommation d'énergie finale après travaux

#### Onglet ENR & systèmes :

- Chauffage
- ECS
- Rafraîchissement
- Ventilation
- Énergies renouvelables

#### Onglet coûts :

- Aides financières (préciser le détail des aides : Ma Prime Rénov, Habiter Mieux, collectivités, CEE...)
- Coût total
- Informations complémentaires sur les coûts : détailler les coûts par poste de travaux

#### Onglet environnement urbain :

- Environnement urbain : si le projet fait l'objet d'une démarche centrée sur la conservation de la valeur patrimoniale de la copropriété, précisez ici le contexte, le patrimoine du site et les contraintes engendrées.

#### Onglet photos / vidéos :

- Inclure des photos du bâtiment rénové, des travaux, du bâtiment initial...



N'oubliez pas d'indiquer le crédit photo.

### À VOUS DE JOUER !

L'équipe de Construction21 France, de la MEHC, de l'ALEC, de la métropole AMP & du Programme Rénovons Collectif.

Nous contacter :

[mariette.guermonprez@construction21.fr](mailto:mariette.guermonprez@construction21.fr)